



## ICARRD+20

Appel à documents de politique et de positionnement

### Thème n°3

Renforcer les alliances et l'action collective pour la paix et la justice agraire

**Rencontre mondiale du Forum des luttes pour la terre  
et les ressources naturelles en Afrique de l'Ouest  
2027 ou 2028**

## Note de projet

(Document de positionnement FLT n°2)

## **Processus d'élaboration du document**

Cette note de projet a été formulée et adoptée en juillet 2023 par le comité de pilotage du SLF (SLF-SC) dans le cadre du développement de ses activités. Sa mise en œuvre, initialement prévue pour 2026, a été reportée à la suite de l'annonce de l'ICARRD+20, compte tenu de l'intérêt de fournir une occasion supplémentaire de réunir les acteurs engagés dans les luttes pour la terre un an après qu'aura eu lieu l'ICARRD+20.

## **Résumé**

Les unités de production agricole n'ont jamais été aussi inégales à travers le monde. Au cours des dernières décennies, des unités de production capitalistes de plusieurs milliers, dizaines de milliers, voire plusieurs centaines de milliers d'hectares se sont constituées au détriment des paysans qui possèdent moins d'un hectare, voire qui se retrouvent sans terre. Parallèlement, on assiste à une concentration foncière moins visible, due à l'expansion d'unités familiales ou patronales qui rachètent d'autres unités et se transforment progressivement en exploitations agricoles à forte intensité capitaliste, sous le contrôle d'acteurs plus dominants, qu'ils soient agricoles, ruraux ou urbains.

Les accaparements et les concentrations foncières se font au détriment des populations qui travaillent traditionnellement la terre et vivent des ressources qu'elles y trouvent et y produisent. Parmi les conséquences pour les habitants : expulsions, pollutions, augmentation du prix des terrains, baisse des revenus, perte des moyens de subsistance, etc. Cette surexploitation à grande échelle des terres est totalement déconnectée des besoins locaux.

Face à cette situation, de nombreuses organisations paysannes et communautaires ainsi que d'autres mouvements ruraux sont engagés partout dans le monde dans des luttes pour la terre et les ressources naturelles. Elles mobilisent principalement nos organisations. Nous avons décidé de contribuer à mondialiser la lutte et l'espoir et de nous remobiliser en ouvrant le Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles (FLT). Le comité de pilotage du FLT que nous formons a l'intention d'organiser dans ce but une réunion mondiale en Afrique de l'Ouest en 2027 ou 2028, qui pourrait pour partie constituer un espace pour l'examen par la société civile de la mise en œuvre des engagements pris par les États lors de l'ICARRD+20.

## Contexte et positionnement

Entre 1960 et 2022, le nombre de ruraux dans le monde est passé de 2 milliards de personnes à 3,43 milliards. Désormais, la population rurale mondiale a tendance à stagner, voire à légèrement baisser, alors que la population urbaine augmente proportionnellement bien plus. Bien que les différences régionales soient importantes, avec 1,3 milliard d'adultes actifs, l'agriculture, la pêche et le pastoralisme forment le premier secteur d'emploi au niveau mondial<sup>1</sup>. Le monde rural recouvre des réalités bien différentes : usages, usager·ère·s, ressources utilisées, organisations sociales...

Trois catégories types d'organisation sociale de la production l'illustre, par exemple, pour l'agriculture<sup>2</sup> :

**L'agriculture paysanne familiale** désigne une des formes d'organisation de la production agricole regroupant des exploitations caractérisées par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation du travail familial excluant le salariat permanent. Ces liens se matérialisent par l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial et par la combinaison de logiques domestiques et d'exploitation, marchandes et non marchandes, dans les processus d'allocation du travail familial et de sa rémunération, ainsi que dans les choix de répartition des produits entre consommations finales, consommations intermédiaires, investissements et accumulation.

**L'agriculture patronale** regroupe des exploitations qui se distinguent par un recours structurel au travail salarié permanent en complément de la main-d'œuvre familiale, mais dont le capital d'exploitation est familial. Cette combinaison du travail familial et du travail salarié permanent introduit le rapport salarial dans le fonctionnement de l'exploitation agricole

**L'agriculture capitaliste** regroupe des exploitations qui mobilisent exclusivement du travail salarié et dont le capital d'exploitation est détenu par des acteurs privés ou publics déconnectés des logiques familiales.

Ces formes différentes de rapport à l'environnement peuvent se décliner dans d'autres domaines : la pêche (en eau salée comme en eau douce), la forêt, les mines...

L'exemple de l'agriculture illustre également combien l'expansion de l'exploitation capitaliste des ressources naturelles constitue aujourd'hui une menace pour l'humanité et son environnement.

<sup>1</sup> Près de 3,5 milliards de personnes en comptant leurs aînés et leurs enfants. Les perspectives d'avenir de ces derniers dépendent de manière cruciale de leur accès à la terre. Car les secteurs industriels et tertiaires ne fourniront jamais les milliards d'emplois dignement rémunérés qui seront nécessaires en 2050, *a fortiori* si les agriculteurs ne forment plus, à force de concentration foncière, que quelques pourcents de la population active, comme c'est aujourd'hui le cas en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord.

<sup>2</sup> CIRAD, Bruno Losch, Jean-François Bélières, Philippe Bonnal, Pierre-Marie Bosc, Jacques Marzin, Jean-Michel Sourisseau, *Les agricultures familiales du monde*, 2014

## **Essor de l'agriculture capitaliste et de la concentration des terres**

L'agriculture de firme ou agriculture capitaliste se développe au détriment de l'agriculture paysanne familiale et patronale; elle entraîne une forte hausse de la concentration foncière dans le monde.

Parmi les tentatives d'estimation, largement approximatives du fait de l'opacité des transactions, les plus basses ont chiffré à plus de 45 millions d'hectares les terres agricoles accaparées ou en négociation dans les pays en développement entre 2000 et 2010. L'ONG Oxfam, chiffre, elle, à 227 millions le nombre d'hectares accaparés entre 2001 et 2011. Ces comptages sont, de toute évidence, une sous-estimation du phénomène de concentration foncière qui, dans le domaine agricole et de l'élevage tout du moins, s'opère aussi et peut-être principalement par l'agrandissement progressif, à bas bruit, des unités de production.

À son origine, le terme d'accaparement des terres fait référence aux contrôles controversés d'importantes surfaces agricoles par des entreprises transnationales et gouvernementales. Mais en même temps, on assiste à une concentration foncière moins visible à partir de l'agrandissement ou de la reprise d'unités familiales et/ou patronales qui évoluent vers des firmes à fort niveau de capital, sous le contrôle d'acteurs plus dominants, agricoles, ruraux ou urbains.

Les unités de production agricole n'ont jamais été aussi inégales à travers le monde. Ces dernières décennies, des unités de production de plusieurs milliers, dizaines de milliers et même de plusieurs centaines de milliers d'hectares se sont constituées au détriment de paysan.ne.s qui disposent de moins d'un hectare, voire qui deviennent sans terre. Ces modèles sont bien en concurrence puisque les surfaces agricoles diminuent (-134 millions d'hectares entre 2000 et 2020<sup>3</sup>) sous l'effet de l'urbanisation, des pollutions, de l'aridité. Elles auraient encore reculé plus si les surfaces forestières n'avaient pas régressé de 99 millions d'hectares alors qu'elles jouent un rôle fondamental dans le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité.

Car la forêt fait, elle aussi, l'objet d'accaparements, au péril des communautés qui y résident et assurent leurs conditions de vie les plus essentielles grâce à ses ressources. Le "front pionnier" agricole la repousse toujours plus loin, qu'il soit le fait de producteurs à petite échelle ou de grandes entreprises. Les attributions de larges concessions aux fins d'exploitation forestière ou bien au titre de la préservation écologique participent aussi à leur éviction.

## **Destruction des emplois et de la vie locale**

Les accaparements et les concentrations de terres se font aux dépens des populations qui travaillent traditionnellement cette terre et vivent des ressources qu'elles y trouvent et qu'elles y produisent. Au nombre des conséquences pour les habitants : expulsions, pollutions, augmentation des prix du foncier, baisse des revenus, perte des moyens de subsistance, etc. Cette surexploitation des terres à grande échelle est totalement déconnectée des besoins locaux. Les populations rurales privées de leurs terres et ressources naturelles sont souvent dans l'obligation de migrer vers des villes incapables de leur fournir des emplois. Ce

<sup>3</sup> FAO, 2022, Statistical yearbook World Food and Agriculture

processus s'accompagne ainsi d'une destruction de la vie locale, du tissu économique et social et d'une dépendance accrue aux marchés pour l'approvisionnement.

### **Dégradation de la sécurité alimentaire**

Certaines communautés, qui jusqu'à récemment pouvaient faire valoir leurs droits traditionnels à l'usage des terres, se voient exclues, que ce soit par les notables locaux, les riches urbains, les fonctionnaires ou les compagnies étrangères. Ce sont principalement des investissements qui visent à valoriser un capital. Les gouvernements, les sociétés transnationales et les institutions internationales ont donné la priorité au développement de l'importation et exportation de produits alimentaires et agricoles plutôt qu'au soutien de systèmes alimentaires locaux et nationaux stables visant à produire une alimentation saine pour les populations. Cela a créé une dépendance à l'égard des marchés internationaux. Ce qui engendre une plus forte vulnérabilité pour les populations locales et une dépendance aux marchés comme l'a illustré la crise alimentaire de 2008.

Les matières premières agricoles sont un objet de spéculation comme un autre sur les marchés financiers avec une forte volatilité. La crise du covid par exemple, a entraîné des perturbations dans la production alimentaire et une hausse des prix mondiaux de 40 %.

Aussi, l'agriculture capitaliste et productiviste s'inscrit dans une logique où l'objectif étant essentiellement le profit, la qualité de l'alimentation et la santé passent au second plan, comme en témoigne la chute en valeur nutritionnelle des fruits et légumes consommés, notamment dû à l'appauvrissement des sols, la généralisation des produits ultra-transformé trop riche en sel ou en sucre entraînant de graves problèmes de santé à l'échelle mondiale comme l'obésité.

### **Accélération du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité et vulnérabilité accrue aux crises**

D'un point de vue écologique, l'agriculture capitaliste repose sur l'utilisation intensive de pesticides, d'engrais chimiques et de semences génétiquement modifiées. Elle fait reculer le seuil des forêts. Ces pratiques ont un impact négatif sur le climat, la biodiversité et la qualité des sols. Elle s'inscrit dans une logique productiviste incitant au gaspillage et à l'exploitation déraisonnée des écosystèmes et dans un commerce mondial dont les transferts de marchandises participent aussi grandement au dérèglement climatique.

Elle s'accompagne d'une privatisation de ressources communes, en particulier, en s'appropriant les sols, l'eau, les forêts, la biodiversité pour les transformer en marchandises. Loin d'être une réponse aux crises environnementales, ce mode de production agricole renforce la vulnérabilité aux sécheresses par exemple, en créant une forte inégalité pour l'accès aux ressources naturelles en faveur d'une agriculture ne répondant pas aux besoins locaux.

## **Menace sur les peuples autochtones et les minorités ethniques et plus généralement sur le rôle social et culturel de l'agriculture**

L'accaparement des terres et des ressources naturelles constitue une menace pour les peuples autochtones et les minorités ethniques en détruisant leurs écosystèmes, en réduisant leur territoire, en rendant leurs modes de vie impossibles. En fait, l'agriculture capitaliste, productiviste, qui opère une exploitation minière des ressources naturelles, est une menace pour le rôle social que joue l'agriculture comme pratique familiale et collective partout dans le monde. Elle menace la diversité culturelle en faisant disparaître des modes de vie, des connaissances, des représentations du monde... Diversité indispensable pour interroger et renouveler notre rapport aux autres et au non humain dans une logique qui ne soit pas purement capitaliste. Cette perte de connaissance et de diversité culturelle, au même titre que la perte de biodiversité, en termes de semence par exemple, est un frein à la capacité de résilience de nos sociétés. À l'heure où des défis planétaires, s'incarnant de différentes manières aux échelles locales, nécessitent des réponses locales nourries par les connaissances et savoir-faire autochtones et paysans.

## **Les difficultés d'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles.**

Dans le contexte actuel d'accaparement et concentration des terres et ressources naturelles et d'éviction de la majorité des ruraux, les femmes sont doublement pénalisées. À travers le monde, la grande majorité d'entre elles est confrontée à des inégalités d'accès et de contrôle des terres et des ressources naturelles par rapport aux hommes.

Les normes sociales ont ancré dans les esprits leur responsabilité quasi exclusive des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Dans les champs, elles sont souvent les travailleuses principales de la famille, assumant les tâches les moins valorisées, qui sont considérées comme une extension de leurs obligations domestiques. Elles en retirent généralement peu ou pas de revenus, ce qui réduit grandement leur autonomie. Malgré leur rôle crucial dans la production agricole, les femmes sont invisibilisées, et leur travail est sous-évalué, bien qu'elles assurent jusqu'à 70 % du travail dans l'agriculture familiale paysanne.

Cette discrimination dans l'accès à la terre trouve sa première cause dans les normes locales qui, trop encore, les discriminent. Quand elles en ont, leurs droits fonciers sont plus précaires et secondaires et portent sur des terres de moindre qualité. Les mécanismes de marché liés aux droits fonciers, au travail, aux moyens de production et au crédit ne sont pas efficaces pour garantir aux femmes un accès réel et un véritable contrôle des terres et des ressources naturelles. Et même lorsque les lois énoncent l'égalité femme-homme en matière d'héritage et d'enregistrement des terres, par exemple, les pratiques culturelles et les normes coutumières, héritées de systèmes patriarcaux, favorisent toujours davantage les hommes que les femmes en termes d'accès et de contrôle des terres.

Protéger leur accès concret à la terre est pourtant essentiel pour garantir la résilience des communautés rurales et de l'agriculture paysanne en général car cela permet de réduire l'exode rural, de favoriser la transmission des connaissances agricoles et des pratiques traditionnelles de génération en génération et de renforcer la souveraineté alimentaire.

Il est impératif de mener des actions politiques fortes en faveur des femmes pour garantir leur accès à la terre.

**Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, l'agriculture paysanne agroécologique est une solution à nombre de problèmes socio-économiques et un pan indispensable de la transition écologique**

Parce qu'elle est nécessairement ancrée dans les réalités sociales et environnementales locales, l'agriculture paysanne est une réponse incontournable aux problèmes soulevés et une alternative nécessaire à l'agriculture capitaliste.

L'agriculture paysanne s'inscrit dans un développement économique local favorisant le tissu économique territorial et les circuits courts favorables à l'environnement. Dépendante de son milieu, elle est plus en capacité de s'inscrire dans une production soutenable pour la terre et les écosystèmes dans l'intérêt de ses usagers sur le temps long.

L'agriculture paysanne agroécologique respecte les principes de la biodiversité, de la durabilité et de la souveraineté alimentaire. Elle utilise des pratiques agricoles qui facilitent la régénération des sols, elle favorise également la biodiversité en encourageant la plantation d'arbres et de haies et en préservant les habitats naturels.

Elle est aussi plus résiliente aux changements climatiques et aux crises économiques. Elle favorise la diversification des cultures et la production locale, ce qui réduit la dépendance aux importations et aux monocultures qui sont vulnérables aux aléas climatiques et aux fluctuations des prix.

L'agriculture paysanne propose une vision du lien avec les écosystèmes qui n'extrait pas l'humain du reste du vivant, ne sacrifie pas un état de nature mais au contraire inscrit les activités humaines dans les écosystèmes d'une manière soutenable.

Relever les nombreux défis actuels passe donc, en autres mais nécessairement, par une agriculture paysanne agroécologique, ce qui implique de lutter pour obtenir et faire appliquer des droits (règles, lois) et mettre en place une gestion démocratique des communs locaux impliquant toutes les communautés et toutes les parties prenantes concernées.

L'agriculture paysanne doit être au cœur de la transition écologique vers un nouveau modèle de développement équitable et préservant la biosphère et nos communs, en rupture avec le modèle capitaliste actuel.

Dans les forêts et le domaine de la pêche, les usages communautaires et artisiaux des ressources constituent de la même manière que l'agroécologie paysanne en agriculture des solutions par opposition aux processus destructeurs que sont leur exploitation par les entreprises capitalistes ou la financiarisation de leur sanctuarisation (marchés de compensation carbone et biodiversité et autres formes de *greenwashing*...)

## **Les luttes pour la terre portent l'espoir et amènent des résultats juridiques et politiques**

La mobilisation des années 2010 contre les accaparements s'est essoufflée. Les thèmes de la réforme agraire et de l'agriculture paysanne mobilisent moins au niveau international. Mais, si les accaparements les plus visibles par les multinationales semblent marquer un peu le pas, la financiarisation de la terre et les accaparements par des entrepreneurs locaux s'intensifient. Plus profondément, l'attention du public s'est focalisée, à juste titre, sur la crise du modèle de croissance actuelle, avec le dérèglement climatique, la chute de la biodiversité, l'épuisement des matières premières, le recul de la démocratie et l'augmentation des conflits et des replis identitaires.

De ce fait, le mouvement paysan éprouve depuis quelques années des difficultés à être audible dans sa lutte pour l'agriculture paysanne et pour un accès équitable aux ressources naturelles et à la terre, qui est quelque peu sorti de l'agenda international. Un parti pris clair des organisations internationales, la FAO en particulier, fait défaut. La plupart des gouvernements conçoivent la "modernisation" de l'agriculture comme une alliance entre l'agro-business et les entrepreneurs locaux, jeunes diplômés notamment, avec un intérêt croissant pour l'agriculture productrice de matériaux biosourcés et d'agro-énergie.

### **Une rencontre mondiale des luttes pour la terre pour renforcer leur action et examiner l'application des engagements pris par les Etats lors de l'ICARRD+20**

Face à cette situation, de très nombreuses organisations paysannes, communautaires et autres mouvements ruraux sont engagés partout dans le monde dans des luttes pour la terre et les ressources naturelles. Elles mobilisent au premier chef nos organisations. Nous avons décidé de contribuer à globaliser la lutte et l'espoir et de nous remobiliser au sein du Forum des Luttes pour la Terre et les ressources naturelles. Le comité de pilotage (COPIL) que nous formons organise avec cette visée une rencontre mondiale en Afrique de l'Ouest en 2027 ou 2028. Elle pourrait constituer un espace de suivi, par la société civile, des engagements pris par les Etats lors de l'ICARRD+20.

Il est essentiel de renforcer et d'élargir les alliances en développant la convergence des luttes avec les mouvements écologistes, altermondialistes, féministes, mouvement pour la paix et des peuples autochtones autour des luttes pour la terre. Les peuples autochtones sont à ce titre un exemple, car ils ont habilement fait alliance avec les écologistes en se présentant comme « gardiens de la nature ».

Il est hors de question de nous résigner. Nous avons décidé de contribuer à l'alliance de toutes celles et ceux qui mesurent l'ampleur et la nature des changements nécessaires, mais qui ne sont pas encore suffisamment nombreux, solidaires et coordonnés à l'échelle mondiale.

Pour ces raisons, les organisations fondatrices du Forum des Luttes pour la Terre et les Ressources Naturels ont ouvert l'espace d'échanges mondiaux qu'est le FLT et entendent assurer, au-delà, de leurs échanges à distance, leur rencontre présente dans le cadre d'une grande Rencontre Mondiale pour forger des alliances plus fortes et faire davantage entendre leurs messages.



## Messages centraux des organisateurs de la rencontre mondiale des luttes pour la terre

### **« Le droit à la terre » est un droit humain à plusieurs dimensions**

Le « droit à la terre » est avant tout le droit d'usage sécurisé de la terre et des ressources naturelles des paysan·ne·s, et aussi des pasteur.e.s, des chasseurs-cueilleur·euse·s, des pécheur·euse·s, des forestier·ère·s ; il concerne la reconnaissance des droits coutumiers légitimes, l'égalité femme/homme, la reconnaissance des territoires des peuples autochtones. Ce n'est pas nécessairement un droit de propriété et il inclut la possibilité de droits d'usage multiples sur le même espace.

Le « droit à la terre » est aussi le droit pour toute personne de voir se perpétuer les fonctions sociales et culturelle de la terre, d'accéder à une alimentation saine et de profiter des bienfaits des écosystèmes préservés (fonction de stockage de carbone, d'eau, d'éléments minéraux, d'habitat de la biodiversité, de production de biomasse alimentaire et non alimentaire, ...), notamment au travers d'un climat viable et d'une biodiversité riche.

### **Il n'y a pas d'agriculture durable sans égalité Femme-Homme**

Refuser aux femmes l'égalité des droits revient à leur refuser les mêmes possibilités de bien-être et d'épanouissement que les hommes. Cela est d'autant plus inacceptable que les femmes sont responsables de la majeure partie de la production alimentaire et du travail nécessaire à la pérennité de la communauté. Révéler cette vérité partout où elle est niée par les traditions ou les lois nationales est une priorité. L'égalité des sexes est essentielle pour assurer la résilience des communautés rurales et de l'agriculture paysanne en général. Il est donc fondamental de donner la priorité à une transformation sociale en faveur de l'émancipation des femmes, tout en protégeant les communautés contre les accapareurs de terres.

## **Garantir le « droit à la terre », c'est construire la paix (*pas de paix sans sécurité foncière*)**

Le non-respect du « droit à la terre » ne peut qu'entraîner des tensions et des conflits qui parfois peuvent dégénérer en guerre.

## **L'agriculture paysanne/familiale agroécologique est la seule capable de relever les défis climatiques, biodiversité, alimentaires, sanitaires et d'assurer notre résilience face aux crises à venir (*Pas d'avenir sans paysannes et paysans nombreux.ses*)**

Il s'agit d'acter la nécessité de changer de paradigme au sujet de la résolution de la faim. L'agriculture capitaliste (agriculture de firme, agriculture industrielle) ne peut être la solution.

L'agriculture capitaliste à salariés (autant que possible remplacés par des machines) et à prestataires se développe, sous différentes formes, à travers le monde. Elle bénéficie d'économies d'échelle sans avoir à supporter les coûts (inestimables) portés aux écosystèmes. De plus, elle bénéficie souvent d'aides publiques (subventions, de prêts avantageux, d'aides fiscales) et d'appui dans l'obtention de droits d'usages de la terre. Elle se développe sur une logique de capture d'une rente maximale pour les actionnaires, en marginalisant l'agriculture familiale sur les moins bonnes terres, en excluant les travailleurs agricoles de l'emploi.

L'agriculture paysanne/familiale agroécologique se développe sur la base d'une maximisation de la richesse créée par unité de surface, sur des perspectives de transmission et de préservation des unités de production. Le revenu des paysan.ne.s doit être garanti. Elle assure une fonction de gestion des paysages et des territoires et garantit la sécurité alimentaire en cas de crise, comme on l'a vu avec le Covid. C'est aussi la condition d'un développement territorial équilibré, avec des circuits courts, au contraire de la concentration dans des mégalopoles ingérables ou dans des espaces touristiques/ attractifs de plus en plus artificialisés (les côtes). C'est donc un des éléments clés de la transition souhaitable vers un autre modèle de société et de développement, équitable et démocratique, préservant la biosphère et nos communs, en rupture avec le modèle capitaliste actuel.

## **Garantir le « droit à la terre » exige de préserver les écosystèmes**

Le « droit à la terre » ne peut être assuré que si les écosystèmes sont préservés et n'a de sens que s'il s'inscrit dans une logique de préservation.

Faute de préservation des écosystèmes, le « droit à la terre » est un droit inopérant dans la mesure où le droit d'accès à la terre devient un droit d'accès à un écosystème non vivant, non productif. En cela, le droit à la terre rejoint les luttes pour le climat, la biodiversité, la préservation des sols, la gestion de l'eau douce contre les principaux responsables de la détérioration des différents écosystèmes, à commencer par les multinationales. Il implique également la responsabilité de la part des usagers de la terre de s'inscrire dans une logique de préservation des écosystèmes.

## **La terre commun local et commun global**

La terre est une ressource qui constitue des écosystèmes avec l'eau, la biodiversité et le climat. Pour vivre, tout humain doit accéder aux « bienfaits » de cette ressource. Limités, ces « bienfaits » doivent être partagés et la ressource préservée pour les garantir aux générations futures. Aux différentes échelles des territoires, des institutions (de la plus locale à la plus globale) doivent, sur une base démocratique (avec la participation de tou·te·s) : reconnaître, faire reconnaître, définir et faire évoluer les modalités d'usages, les usagers (ayants-droits, directs et indirects/les bénéficiaires) et modes de règlements des conflits. Les humains doivent faire communautés pour préserver et partager la ressource, pour créer et faire fonctionner démocratiquement les instances de gestion de la ressource aux différentes échelles des écosystèmes. La terre est un **commun local** et, par les répercussions de ses usages en tous lieux sur l'Humanité, un **commun global**. Des coopérations doivent exister entre les communautés des différentes échelles territoriales.

## **La terre n'est pas à vendre (la terre n'est pas une marchandise, n'est pas un capital)**

La terre doit être affectée aux meilleurs usages pour assurer ses diverses fonctions écosystémiques et sociales. Les systèmes de propriété foncière, les systèmes d'attribution des terres doivent permettre l'allocation démocratique et juste des droits d'usages de la terre. Dans les régimes de propriété, les marchés fonciers, qui sont à la base des marchés d'exclusion (la personne, qui offre le prix le plus élevé, emporte l'enchère et de ce fait exclut les autres personnes des « bienfaits » de la terre, la ressource étant limitée) ne permettent pas la meilleure affectation de la ressource limitée. Ces marchés fonciers doivent être très fortement encadrés pour permettre la meilleure affectation de la ressource terre ; le prix ne doit pas être fixé par des marchés non encadrés.

Dans une même logique, l'appropriation de l'eau douce, les marchés de l'eau douce, le brevetage du vivant, ne sont pas acceptables.

Sur un autre aspect, de nombreuses politiques cherchent à donner de la valeur à la « nature », aux « services écosystémiques ». Cela reflète l'idée que les humains seraient en dehors de la « nature » et que celle-ci serait à leurs services. Cette vision ne correspond manifestement pas à la réalité. Les humains font bien partie des écosystèmes, à telle enseigne qu'aujourd'hui, ce sont leurs activités qui constituent le premier facteur d'évolution des écosystèmes, en précisant que tous les humains n'ont pas la même responsabilité dans ces évolutions. Théoriquement, selon cette logique financière, la valeur de la nature correspondrait à la capitalisation des « bénéfices annuels ». En prenant en compte les intérêts des générations futures, les écosystèmes devant garder le même niveau de qualités, la capitalisation doit alors s'évaluer sur une période dépassant les siècles, les millénaires. En appliquant ainsi cette logique financière, la nature ou les « écosystèmes » ont une valeur qui tend vers l'infini. Ainsi, toute dégradation des écosystèmes constitue la perte d'une valeur infinie. En conséquence, les politiques de compensation, notamment monétaire, sont autant de permis de détruire les écosystèmes qui doivent être combattus.

## Objectifs

Les objectifs du Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles et de sa rencontre mondiale en Afrique de l'Ouest en 2027 ou 2028 sont de :

- **Faire grandir l'espoir** en mettant en valeurs les acquis que les luttes ont permis d'obtenir (par exemple, la loi malienne sur le foncier rural de 2017 instituant l'autorité des commissions foncières villageoises où siègent les chefs traditionnelles et des représentant.e.s des femmes et des jeunes des communautés) et en donnant à voir ce que l'agriculture paysanne agroécologique propose comme modèle de société, en termes de développement, d'émancipation, d'organisation collective et de résilience face aux crises.
- **Renforcer les luttes** en cours par la solidarité, le transfert de connaissance, d'expérience et éventuellement de moyens, juridiques par exemple entre mouvements et organisations du mouvement paysan, à commencer par aider à l'avancée concrète de luttes en cours dans le pays d'accueil, des pays voisins, ou des pays plus éloignés. Les dialogues politiques souhaités en fin de rencontre, par exemple, pourront impliquer des invités représentants des gouvernements d'autres continents.
- **Renforcer et élargir les alliances** en développant la convergence des luttes avec les mouvements écologistes, altermondialistes, féministes, mouvement pour la paix et des peuples autochtones pour gagner en visibilité et renforcer nos luttes mutuelles, faire du lien entre les luttes, les faire rentrer en synergie, faire grandir le poids politique, construire des réponses communes adaptées aux divers contextes ; appuyer des luttes locales,
- **Faire passer les messages fort du Forum** : faire du problème de l'accès à la terre une priorité d'action citoyenne et gouvernementale et mettre à l'agenda des préoccupations mondiales les revendications communes.
- **Rendre concret ce « droit à la terre »** (passer et faire passer aux actes), au travers de textes juridiques contraignants, nationaux, internationaux, et faire appliquer le droit (aller au-delà des directives volontaires, ou de la déclaration sur les droits des paysans). Notamment :
  - faire reconnaître et appliquer les droits coutumiers légitimes,
  - faire reconnaître et préserver les territoires des populations autochtones,
  - faire reconnaître et appliquer l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux droits à la terre.
- **Créer les conditions de la poursuite de la dynamique du Forum au-delà de la rencontre physique.** Pour se nourrir de l'expérience du FMAT il est important de considérer la rencontre mondiale comme une étape dans une dynamique de renforcement des luttes et de la défense de l'accès à la terre en pensant la suite.
- **Arriver à une déclaration commune**

## Moyens

- ❖ Mettre en commun les expériences, identifier les luttes réussies (récentes ou moins récentes, luttes ponctuelles mais aussi luttes qui s'inscrivent dans le temps long), les documenter et en tirer des enseignements à partager sur les stratégies adaptées aux objectifs et aux contextes (identifier également les luttes qui n'ont pas abouti pour en tirer aussi des enseignements).
- ❖ Constituer un répertoire d'exemples de droits coutumiers.
- ❖ Établir une note sur les situations foncières à travers le monde pour faire état de la situation et avoir un document collectif à diffuser dans les médias en amont de la rencontre mondiale et nourrir la communication et le site internet.
- ❖ À partir des luttes identifiées, organiser le travail autour de thèmes et sous-thèmes, à documenter, en vue de développer des plaidoyers, des positions communes, des propositions et stratégies, en intégrant les autres mouvements présents.
- ❖ Identifier des messages forts pouvant être portés conjointement au niveau global par les différents mouvements paysans et sociaux, à partir d'un débat sur le changement de modèle de développement souhaitable.
- ❖ Communiquer publiquement à l'échelle mondiale et nationale ; pour cela il faudra développer des moyens de communication et instaurer une cellule de communication.
- ❖ Au sein du COPIL, les discussions pourront se poursuivre pour continuer de s'entendre sur les différentes notions d'accès à la terre, de droits d'usages de la terre, de propriété foncière, de contrôle effectif des droits d'usage, de terres publiques, collectives, privées, de communs, de fonctions écosystémiques/sociales. Mais également pour comparer les points de vue sur le modèle de développement souhaitable.

## Thèmes

### **Droits à la terre- sécurisation foncière et régulation foncière** dont :

- sécurisation des droits légitimes, notamment coutumiers,
- recours juridiques locaux, nationaux et supranationaux (création d'une instance judiciaire obligatoire),
- accès à la terre des sans terre, des femmes et des jeunes, respect des territoires et des peuples autochtones,
- affectation des droits d'usages, réforme agraire, régulation des transferts de droits d'usages (marchés fonciers, héritages)
- outils de reconnaissance des droits d'usages,

- Prise en compte des droits des autres parties prenantes, devoir d'entretien /sauvegarde des écosystèmes.

### **Agriculture paysanne/familiale agroécologique versus agriculture capitaliste :**

- financiarisation de l'agriculture (agriculture/élevage), accaparement des terres et concentration foncière, répartition des richesses qui en sont créées,
- modalités de production durable, notamment au regard du climat et de la biodiversité, de l'usage de l'eau, ...),
- maintien d'une population rurale et des services sociaux, relocalisation des productions,
- sécurité alimentaire et résilience,
- fonctions culturelles et sociales de l'agriculture paysanne.

### **Terre, un commun :**

- reconnaissance des écosystèmes (dont agrosystèmes) comme communs (à différentes échelles territoriales) ; fonctions écosystémiques et sociales de la terre associée aux autres ressources naturelles (eau, biodiversité, semences),
- communautés d'usagers, modalités de gouvernance des communs, gestion démocratique des communs,
- réflexion sur la valeur de la « nature » ; veiller à ce que protéger la nature ne produise par un accaparement des ressources, éviter l'accaparement en vue de la production d'énergie, exclure les ressources des marchés de la « compensation carbone », de « compensation biodiversité », du brevetage du vivant,
- réflexion sur les politiques de « l'ensauvagement », des aires protégées,
- gestion des paysages, aménagement des territoires et prise en compte de leur multifonctionnalité.

### **Terre et conflits**

- reconnaissance et sécurisation des droits fonciers coutumiers des populations rurales comme préalable à la paix civile et à la sécurité des populations,
- établir le lien entre la compétition pour l'accès à la terre et les conflits internes aux pays, pouvant mener à des guerres civiles, aussi bien que dans les conflits et guerres entre états,
- prise en compte du risque liés à l'accaparement croissant des terres par la finance mondialisée et les ultras riches en tant qu'ultime réserve de valeur dans un monde en proie à des crises de plus en plus graves,
- effet de la guerre sur les ayants droits, déplacements forcés,
- comment reconnaître des droits d'usages différenciés sur l'espace (pasteurs/ agriculteurs),

- modes de régulation/ résolution des conflits.

*NB : Ces thèmes sont interdépendants. Ils permettent d'aborder le sujet de l'accès à la terre à partir de points d'entrée différents, mais se rejoignent pour traiter de la gouvernance des communs à différentes échelles géographiques.*

## Préparation (2023-2026)

Un appel à tenir cette rencontre mondiale du Forum des luttes, à soutenir sa réalisation et y participer sera lancé dès l'été 2026. Les manifestations d'intérêt et de soutien seront collectées et affichées publiquement sur le site du forum et ceux des membres du COPIL.

Ces derniers inviteront d'autres organisations intéressées (notamment environnementalistes, consommateurs urbains...) pour former le comité d'organisation de la rencontre mondiale du FLT.

La participation des délégations de lutte au forum sera organisée autour des quatre thèmes de travail principaux mentionnés précédemment. Les luttes suivantes sont données à titre d'exemples d'acteurs avec lesquels des programmes de travail sur chaque thème seront définis.

### - Droits à la terre- sécurisation foncière et régulation foncière

Luttes pour l'obtention de terres pour les sans terres (Ekta Parishad, MST...) ; pour améliorer et sécuriser l'accès des femmes à la terre et contre la domination masculine dans la gouvernance foncière et l'agriculture ; pour redistribuer la terre accaparée par les grands propriétaires / concessionnaires (mouvements pour la réforme agraire) ; pour protéger les communautés autochtones et leurs territoires...

### - Agriculture paysanne/familiale agroécologique versus agriculture capitaliste / foresterie communautaire versus exploitation forestière capitaliste / pêche familiale versus pêche industrielle :

Luttes pour la reconnaissance des vertus de l'agriculture agroécologique paysanne ; contre la mainmise des entreprises sur la gouvernance alimentaire mondiale et la financiarisation des terres agricoles et de la nature.

### - La terre comme commun

Luttes pour une gouvernance démocratique de la terre et des ressources naturelles du local au global (ex. : commissions foncières villageoises et loi foncière au Mali 2017...) ; pour le climat, la biodiversité, une alimentation durable...

### - Terres et conflits

Luttes pour la paix, la démocratie, le droit international et droits humains et la justice globale

La préparation consistera à :

- Identifier les luttes (récentes ou moins récentes, luttes ponctuelles, mais aussi luttes qui s'inscrivent dans le temps long), les documenter et en tirer des enseignements à partager,
- À partir des luttes identifiées, établir le programme d'échanges/débat de la rencontre mondiale autour de thèmes et sous-thèmes, en vue de développer des plaidoyers, des positions communes, des propositions et stratégies, en intégrant les autres mouvements présents,
- Établir une note sur les situations foncières à travers le monde pour fonder les discussions sur un état des lieux collectif, également diffusable dans les médias en amont de la rencontre mondiale,
- Communiquer publiquement aux échelles mondiales et nationales ; développer des moyens de communication et instaurer une cellule de communication coordonnée avec les services de communication des différentes organisations,
- Poursuivre les réflexions au sein du COPIL pour s'entendre sur les différentes notions d'accès à la terre, afin d'établir un cadre de référence propice à l'émergence de propositions communes lors de la rencontre mondiale.

L'effort de communication pour promouvoir l'initiative sera poussé, avec la mobilisation d'un·e chargé·e de communication qui animera une cellule de communication réunissant les chargé·e·s de communication de tous les membres du comité d'organisation afin de coordonner la production et la diffusion des messages relatif à l'évènement. Ces derniers comporteront dès 2023 des vidéos de présentation de 10 luttes emblématiques dont les acteurs interrogées exprimeront les raisons pour lesquelles la rencontre du FLT doit être tenue. Les messages seront déclinés pour les différents vecteurs que sont le web (site web, chaîne TV web et réseaux sociaux : tik tok, instagram, facebook, linkedin...) et les médias classiques (radio, TV, presse, abordés au moyen de communiqués et conférences).

# Rencontre mondiale (2027/2028)

## Lieu, date et durée

La rencontre mondiale aura lieu en Afrique de l'Ouest en 2027 ou 2028 et durera 5 jours.

## Participant.e.s

La rencontre mondiale rassemblera de 400 à 800 personnes du monde entier : acteurs et actrices de luttes pour la terre et les ressources naturelles, membres d'ONGs et fondations qui les soutiennent, et personnes ressources / chercheur·se·s dont les connaissances et les analyses peuvent contribuer au renforcement de leurs luttes.

Un temps sera consacré, en fin de rencontre, à des dialogues politiques en petits comités avec des représentants gouvernementaux, pour commencer à faire entendre les propositions des acteurs des luttes et leurs retours sur les suites données par les gouvernements aux engagements pris lors de l'ICARRD+20.

## Critères de participation

Les participant·e·s seront invité·e·s sur candidature selon des critères qui seront précisément fixés par le COPIL. Ces derniers garantiront la diversité géographique des participant·e·s et leurs liens avec les thèmes de travail de la rencontre mondiale retenus par le COPIL, dans le but de développer la compréhension des situations, les propositions politiques et les stratégies d'actions pour parvenir à leur application.

## Déroulement / Méthode de travail

### Synthèse des travaux / Déclaration finale

Tout au long du forum physique, les travaux en plénière et ateliers bénéficieront d'une traduction simultanée en 4 langues minimum (anglais, espagnol, français, portugais). Ils seront consignés et rapportés à un comité de rédaction chargé de produire une synthèse et une proposition de déclaration finale. Une manifestation visible dans l'espace public sera organisée pour lui donner de l'écho.

### Approfondissement des revendications, des alliances et de la stratégie des luttes

La séquence de travail au long des 5 journées de la rencontre mondiale doit permettre :

1. l'exposition et l'analyse des luttes en cours,
2. l'apport de compléments d'informations/connaissances par des personnes ressources et le débat pour affiner les propositions/revendications,
3. le développement de la stratégie d'action pour porter les revendications et obtenir qu'elles soient mises en œuvre,
4. la communication de ces revendications à des interlocuteurs politiques.

Le travail sera réalisé en parallèle par les différentes luttes ou des regroupements de luttes pertinents pour l'action, entrecoupés de temps de mise en commun (par thème ou espaces géographiques pertinents). Des temps de plénière réunissant tous les participant.e.s jalonnent également les 5 journées.

#### Thèmes de travail

Les thèmes de travail présentés plus haut sont en discussion. Ils seront nécessairement déclinés en sous-thèmes et parfois « régionalisés » ou « nationalisés » selon l'opportunité pour des groupes d'acteurs d'affiner des propositions à ces différentes échelles, en articulant thèmes et luttes.

#### **Temps d'échanges informels**

Il sera accordé une place importante aux moments d'échanges informels entre les participant.e.s. Ils fourniront les respirations indispensables pour maintenir la qualité de concentration de chacun.e jusqu'à la fin de la rencontre mondiale, en même temps que des occasions de penser ensemble de nouvelles perspectives de travail et d'action. Ces temps pourront être des foires de savoirs / connaissances, de discussions libres, des concerts, de présentations d'expressions artistiques et culturelles.

**Antécédents du FLT, voir :**

<https://strugglesforlandforum.net/en/histoire-rapide-des-accaparements-et-des-luttes/>